

Rapport annuel 2002

7495

volume (000)

février | mars

avril | mai

juin | juillet



Desjardins

**Capital régional et
coopératif Desjardins**

Mission / Faits saillants

Contribuer au développement économique du Québec et participer étroitement à l'essor des régions ressources.

Injecter dans les coopératives et les entreprises du capital de risque et offrir l'expertise conseil pour stimuler leur démarrage, leur croissance et leur rayonnement.

Procurer aux actionnaires un rendement incitant le réinvestissement.

Faits saillants

| | 31/12/01 | 30/06/02 | 31/12/02 |
|--|-----------|------------|-----------|
| Nombre d'actionnaires | 35 357 | 44 102 | 72 105 |
| Capital-actions | 79,05 M\$ | 115,03 M\$ | 208,3 M\$ |
| Valeur de l'action | 10,00 \$ | 10,00 \$ | 10,12 \$ |
| Investissements | | 14,4 M\$ | 34,2 M\$ |
| Entreprises/coopératives en portefeuille | | 27 | 45 |
| Rendement de la Société | | | 1,90% |

Message du président du conseil

Depuis ses débuts, Capital régional et coopératif Desjardins connaît une progression de son actionariat des plus enviables. Cette réalité constitue assurément un gage de confiance de la part des actionnaires quant à la capacité de la Société à créer de la valeur à long terme et à réaliser sa mission.

Ce progrès soutenu est appuyé par une profonde complicité développée au cours des derniers mois entre notre Société et les différentes entités membres du Mouvement des caisses Desjardins, et ce, pour le plus grand bénéfice des entrepreneurs québécois et de nos actionnaires.

DISTRIBUTION OPTIMISÉE DES TITRES

La distribution efficace des titres de Capital régional et coopératif Desjardins figure parmi les facteurs clés sous-tendant la réussite de notre Société. À ce propos, nous sommes sincèrement reconnaissants envers les 1500 points de vente des caisses Desjardins pour l'ouverture et le dynamisme dont elles font preuve dans le cadre de nos campagnes de souscription auprès des épargnants québécois. Par son engagement soutenu et son professionnalisme, le personnel des caisses contribue efficacement à renforcer la notoriété de Capital régional et coopératif Desjardins.

COMPLICITÉ ENRICHISSANTE

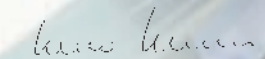
L'accès à des projets de qualité et prometteurs représente un enjeu d'importance pour permettre à Capital régional et coopératif Desjardins d'atteindre l'objectif qu'elle s'est fixée, soit de devenir un joueur dominant sur l'échiquier du capital de développement au Québec. À cet égard, les relations que nous entretenons avec le vaste réseau Desjardins nous permettent d'établir des partenariats d'affaires privilégiés avec bon nombre d'entreprises et de coopératives prospères et familières aux us et coutumes de Desjardins.

EXPERTISE BÉNÉFIQUE

Pour réellement se démarquer de la concurrence et ainsi offrir à nos actionnaires un rendement attrayant à long terme, nous devons être en mesure d'optimiser nos portefeuilles de placements et d'investissements. À ce chapitre, notre gestionnaire Investissement Desjardins a mis en œuvre sa compétence ainsi que ses réseaux d'affaires afin de réaliser l'excellente performance de notre Société l'an dernier. Son style de gestion, axé sur la prudence et la rigueur, a permis de hausser la valeur de notre action, et ce, malgré un marché fébrile et un contexte de démarrage. En effet, dès sa première année d'exploitation, Capital régional et coopératif Desjardins est parvenue à réaliser une performance fort respectable en se démarquant des autres sociétés de capital de risque.

GESTION RIGOREUSE

En matière de gouvernance, Capital régional et coopératif Desjardins a toujours fait preuve de la plus grande vigilance et d'avant-gardisme. Afin de maintenir cette réputation, la Société a entrepris en 2002 une


Bruno Riverin
Président du conseil

révision de ses pratiques en matière de régie d'entreprise, et ce, bien que celles-ci surpassaient déjà les lignes directrices établies par les instances réglementaires. Ce processus d'amélioration continue de sa gouvernance, lequel s'est notamment traduit par une évaluation du conseil d'administration, de ses administrateurs et de ses différents comités, visait à assurer l'intégrité, la compétence et l'efficacité du conseil, permettant ainsi un développement harmonieux de notre Société à moyen et à long terme.

REMERCIEMENTS

J'aimerais conclure ce message en remerciant chaleureusement les membres de notre conseil d'administration, les caisses Desjardins, les centres financiers aux entreprises ainsi que toutes les équipes des différentes instances de Desjardins qui ont contribué au succès de notre Société. Je remercie les membres de l'équipe du gestionnaire, Investissement Desjardins, dont la compétence et le professionnalisme constituent non seulement des facteurs clés de notre succès mais ont également permis la réalisation efficace de son mandat de gestion.

PERSPECTIVES

Le futur de Capital régional et coopératif Desjardins apparaît très prometteur. D'une part, notre portefeuille de placements, lesquels équivalent à un minimum de 40 % du total de l'actif, est géré de façon très prudente et continuera de l'être dans les années futures. D'autre part, nous bénéficions des quelque 30 années d'expertise en capital de développement de notre gestionnaire, Investissement Desjardins. Finalement, nous nous appuyons sur la notoriété du réseau des caisses et sur la profondeur du Mouvement Desjardins.

Sans l'ombre d'un doute, tous ces éléments, combinés aux nombreux développements qui ont jalonné la route de Capital régional et coopératif Desjardins en 2002, contribueront à consolider son positionnement sur la voie d'une expansion durable et équilibrée dans le marché du capital de développement pour les années à venir.

Table des matières

| | |
|---|----|
| Mission / Faits saillants | 2 |
| Message du président du conseil | 3 |
| Message du président et directeur général | 4 |
| Investissements | 6 |
| Témoignages | 8 |
| Actionariat | 12 |
| Conseil d'administration | 13 |
| Tournée en photos | 14 |
| Site Internet | 15 |
| Revue financière | 16 |
| Rapport de la direction | 18 |
| Rapport des vérificateurs | 19 |
| Bilans | 20 |
| Capitaux propres | 21 |
| Résultats | 22 |
| Flux de trésorerie | 23 |
| Relevé des investissements | 24 |
| Notes afférentes | 26 |
| Renseignements | 35 |

Message du président et directeur général

Nous sommes particulièrement fiers des résultats obtenus en 2002, résultats qui se sont avérés profitables pour l'ensemble de nos actionnaires. En quatorze mois seulement, nous avons démontré notre capacité à dégager des rendements attrayants en réagissant promptement aux conditions économiques incertaines ayant prévalu l'an dernier. Une gestion prudente, qui visait la protection du capital de nos actionnaires, nous a permis d'afficher un résultat avantageux : la valeur de souscription de notre action a été portée à 10,12 \$ à compter du 3 mars 2003, représentant une hausse de 12 cents.

L'année 2002 constituait la première année complète d'opération de notre Société. Cependant, elle n'a mis que quelques mois pour s'établir et faire sa marque dans le marché du capital de risque québécois, et ce, en dépit d'un environnement caractérisé par le faible niveau de confiance des investisseurs.

LEVÉE DE FONDS FRUCTUEUSE

Forte de l'appui indéfectible du réseau des caisses Desjardins, notre Société est parvenue à récolter plus de 129,3 M\$ auprès des épargnants-investisseurs québécois. Ces sommes ont porté à 208,3 M\$ les fonds sous gestion et à 72 105 le nombre d'actionnaires en date du 31 décembre 2002, par rapport aux 79 M\$ levés auprès de 35 357 actionnaires en 2001.

De plus, le ministère des Finances du Québec a accepté au cours de l'été 2002 de prolonger jusqu'au dernier jour ouvrable de février la période d'acquisition des actions de notre Société permettant à un investisseur d'obtenir un crédit d'impôt applicable à l'année précédente. En uniformisant les modalités relatives à la période de souscription de son véhicule de placement à celles des principaux

abris fiscaux disponibles aux épargnants-investisseurs québécois, Capital régional et coopératif Desjardins s'est dotée d'un outil supplémentaire lui permettant d'accroître substantiellement l'impact et la souplesse de son programme de souscription publique.

PREMIERS INVESTISSEMENTS STRATÉGIQUES

Le premier mandat de Capital régional et coopératif Desjardins consiste à injecter dans les PME et coopératives du Québec du capital pour stimuler leur croissance tout en visant à générer un rendement attrayant pour ses actionnaires. Dès janvier 2002, soit quelques semaines seulement après le début de sa première campagne de souscription publique, notre Société a fait preuve de détermination en procédant à ses premiers investissements. Après douze mois, la juste valeur des investissements réalisés et engagés par Capital régional et coopératif Desjardins s'est élevée à plus de 33,7 M\$. Évoluant dans les secteurs manufacturiers, les sciences de la santé, les télécommunications et les technologies de l'information, les 45 sociétés et coopératives partenaires ont utilisé les capitaux fraîchement investis pour intensifier leurs efforts de développement et concourir au mieux-être de la collectivité par la création et le maintien de milliers d'emplois.

VÉRITABLE ALLIÉE DES COOPÉRATIVES

Parmi les investissements complétés au cours du dernier exercice financier, trois ont été réalisés dans des coopératives admissibles à la recherche de nouveaux outils de capitalisation. Ces investissements ont d'ailleurs permis le maintien de centaines d'emplois. Soucieuse de la vitalité du mouvement coopératif au Québec, Capital régional et coopératif Desjardins est particulièrement fière d'appuyer des coopératives dynamiques qui démontrent un potentiel de développement prometteur et dont les membres-propriétaires jouent un rôle primordial dans l'essor de la société québécoise. En investissant dans ces coopératives admissibles, notre Société contribue à l'expansion d'un segment de marché dynamique et prospère méconnu des entreprises de capital de risque.

GESTIONNAIRE D'EXPÉRIENCE

Le succès qu'a connu Capital régional et coopératif Desjardins en 2002 repose en grande partie sur la profitabilité qu'elle a su dégager de ses actifs. Cette performance n'est pas étrangère à la longue expérience en matière de gestion de fonds de capital de développement d'Investissement Desjardins à qui la Société a confié la responsabilité de gérer ses opérations. Investissement Desjardins privilégie un mode de gestion qui met à contribution l'expertise sectorielle et régionale de son équipe. Ces expertises complémentaires représentent un de nos plus importants avantages concurrentiels et sont, dans le cas des investissements régionaux, fortifiées par des conseils d'administration locaux qui connaissent bien les défis et les enjeux des collectivités qu'ils représentent.

DÉVELOPPEMENTS PORTEURS

Le dernier exercice a été l'occasion pour notre Société de franchir de nouvelles étapes en ce qui concerne l'élargissement de son réseau. Déjà solidement implanté dans toutes les régions du Québec, notre gestionnaire a procédé à l'ouverture de sa septième place d'affaires dans la région de la Beauce, plus précisément à Saint-Georges. Bénéficiant déjà d'une bonne couverture à l'échelle de la province, cette nouvelle place d'affaires permet à Capital régional et coopératif Desjardins de renforcer ses relations d'affaires avec les entreprises établies en Chaudière-Appalaches. Il est prévu que neuf autres places d'affaires seront inaugurées par Investissement Desjardins au cours de la prochaine année, ce qui fera de Capital régional et coopératif Desjardins une des sociétés de capital de développement les plus accessibles aux entrepreneurs du Québec.

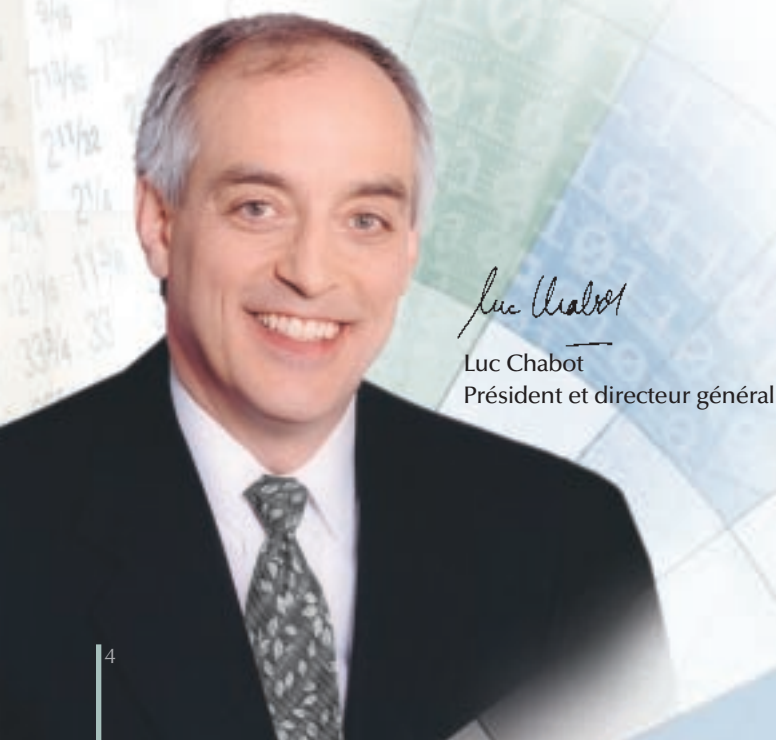
Dans un même ordre d'idées, nous avons entrepris en 2002 une vaste tournée d'information dans une vingtaine de localités du Québec pour présenter Capital régional et coopératif Desjardins et ses réalisations. Ces rencontres, auxquelles ont assisté des centaines d'investisseurs, d'entrepreneurs et d'intervenants locaux de première ligne, nous ont permis de tisser de solides liens avec les forces vives du milieu. Nous avons eu l'occasion d'échanger sur les préoccupations et les enjeux auxquels font face les entrepreneurs et les différents intervenants régionaux. Nous croyons fermement que ces démarches devraient se traduire par des progrès significatifs en termes de pénétration du

marché et d'adaptation de nos outils d'intervention. Les entrepreneurs que nous avons rencontrés ont rapidement compris le rôle que joue le capital de développement comme source de fonds complémentaire aux produits financiers traditionnels pour appuyer leurs projets porteurs de croissance économique pour leur région.

Toujours dans le but d'accroître sa visibilité et son rayonnement, Capital régional et coopératif Desjardins a également procédé en marge de l'exercice au lancement de son site Internet (www.capitalregional.com). Convivial, cet outil de communication nous permet d'établir un contact direct et permanent avec nos actionnaires et nos partenaires ainsi qu'avec les entrepreneurs en quête de capital de développement désireux de rehausser leur compréhension de nos activités.

PERSPECTIVES

C'est avec beaucoup de confiance et d'optimisme que Capital régional et coopératif Desjardins entrevoit son avenir. Les récentes démarches mises de l'avant pour renforcer son positionnement, combinées à l'expérience approfondie de son gestionnaire et à l'ouverture prochaine de nouvelles places d'affaires, font en sorte qu'elle dispose des atouts nécessaires pour saisir les occasions qui lui permettront d'enrichir son portefeuille, de poursuivre sa croissance et d'accentuer sa présence dans toutes les régions du Québec.



Luc Chabot
Président et directeur général



L'UNION FAIT LA FORCE !

Dans le but de maximiser sa capacité d'investissement et d'optimiser les ressources disponibles, il arrive fréquemment à Capital régional et coopératif Desjardins d'investir ses capitaux dans des entreprises prometteuses conjointement avec d'autres fonds gérés par Investissement Desjardins ou encore avec d'autres fonds indépendants, privés ou gouvernementaux. L'investissement réalisé dans Luzernes Belcan au Saguenay-Lac-Saint-Jean est un bel exemple de regroupement et de mobilisation d'intervenants régionaux et gouvernementaux en vue de stimuler l'utilisation d'une ressource régionale et de créer de l'emploi.

Par l'approche dynamique, entrepreneuriale et innovatrice de son gestionnaire, ce genre de partenariat avec les différentes forces vives du milieu traduit bien la philosophie qui anime Capital régional et coopératif Desjardins visant à stimuler l'ingéniosité, les synergies et la pensée stratégique émanant du travail d'équipe et de la concertation.

QUAND LA PRUDENCE EST DE MISE

Trop de gens associent à tort le capital de risque à investissement spéculatif. Pourtant, la réalité est toute autre !

Afin de générer un rendement incitant ses actionnaires à réinvestir dans la Société, l'équipe de notre gestionnaire analyse rigoureusement les propositions qui lui sont soumises pour s'assurer que les entreprises et coopératives qui se voient octroyer des capitaux rencontrent les critères d'investissement rigoureux établis par le conseil d'administration de Capital régional et coopératif Desjardins, à savoir :

- Faire preuve d'une gestion compétente, dynamique, efficace et entrepreneuriale;
- Bénéficier d'une équipe de direction visionnaire, expérimentée et engagée qui cherche à s'associer à un partenaire financier d'envergure;
- Oeuvrer dans un marché de taille importante et offrant des occasions intéressantes;
- Démontrer un potentiel de croissance appréciable;
- Offrir un produit ou un service qui jouit d'un avantage concurrentiel;
- Démontrer un potentiel de rentabilité;
- Offrir à notre Société la possibilité de matérialiser son investissement sur un horizon de 5 à 8 ans en moyenne.

En s'associant avec des entreprises et des coopératives disposant d'un plan d'affaires bien articulé et dirigées par des entrepreneurs et gestionnaires expérimentés, Capital régional et coopératif Desjardins sera en mesure de retirer de ses investissements un rendement qui incitera ses actionnaires à réinvestir, année après année, le montant maximum permis de 2 500 \$.

DE PAR SA LOI CONSTITUTIVE

Capital régional et coopératif Desjardins doit, d'ici 2006, investir 60 % de son actif net dans des entités admissibles au sens de sa Loi constitutive. De plus, pour réaliser son engagement envers un développement régional structurant, la Société investira 35 % de ce montant, soit 21 % du total de son actif net, dans des coopératives admissibles ou des entreprises situées dans les régions dites ressources du Québec, à savoir : l'Abitibi-Témiscamingue, le Bas-Saint-Laurent, la Côte-Nord, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine, la Mauricie, le Nord-du-Québec et le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Enfin, le solde de 40 % de l'actif net sera investi selon les stratégies normalement appliquées par les caisses de retraite.

Rappelons que la capitalisation autorisée de Capital régional et coopératif Desjardins est de 1,5 milliard \$ au 31 décembre 2010. Ce sont donc plus de 900 M\$ qui pourront être investis dans des PME et des coopératives situées sur tout le territoire québécois. De ce montant, 315 M\$ pourront être investis dans des coopératives admissibles ou des projets provenant des régions ressources du Québec.

TREMLIN POUR LA CROISSANCE

La mission première de Capital régional et coopératif Desjardins consiste à mobiliser des capitaux pour accompagner les PME et les coopératives de toutes les régions du Québec dans leurs projets de démarrage, d'expansion, de modernisation, de fusion, d'acquisition ou de renforcement de leur structure financière. Les investissements se font sous forme de capital-actions, de débentures non garanties, de prêts participatifs ou de parts sociales. La Société investit dans des organisations dont l'actif se situe en deçà de 50 M \$ ou encore dont l'actif net est inférieur à 20 M \$. Ces plafonds ne s'appliquent cependant pas aux investissements réalisés dans des coopératives admissibles.

Composant plus qu'un simple portefeuille de placements, les entreprises et coopératives sélectionnées par la Société constituent le fondement même d'une véritable plate-forme de croissance ayant pour but de procurer un rendement financier intéressant à nos actionnaires.

L'EXPÉRIENCE FAIT LA DIFFÉRENCE

Pour s'acquitter de son mandat, Capital régional et coopératif Desjardins a recours aux services du gestionnaire de capital de risque du Mouvement Desjardins, Investissement Desjardins, lequel supervise ses opérations courantes, gère son portefeuille de placements et d'investissements et identifie les projets porteurs à l'échelle du Québec. Possédant une très longue expérience de l'investissement dans les entreprises traditionnelles et de la nouvelle économie, Investissement Desjardins jouit d'une réputation marquée du sceau de la rigueur, de l'intégrité et de la performance.

CONCILIER EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Soucieux de la vitalité du mouvement coopératif au Québec, la stratégie de développement de Capital régional et coopératif Desjardins s'articule en partie autour de l'élaboration de solutions d'affaires répondant aux besoins particuliers des coopératives, ces organisations dynamiques et prospères qui concilient à la fois efficacité économique et développement social.

Des études démontrent que les coopératives non financières affichent un taux de survie environ deux fois supérieur aux entreprises du secteur privé, toutes structures juridiques confondues. Nous ne pouvons qu'en conclure que la formule coopérative est une option gagnante pour optimiser les occasions de croissance et de rendement d'un portefeuille d'investissements comme celui de la Société.

AU-DELÀ DES CAPITAUX

Plus que de simples capitaux, c'est véritablement un partenariat spécialisé et personnalisé qui est offert aux entreprises et aux coopératives afin que celles-ci puissent se hisser parmi les acteurs dominants de leurs marchés en dégagant de leurs activités le maximum de valeur.

Au cours de la dernière année, les entrepreneurs partenaires se sont vus offrir des colloques d'information dont les sujets traités rejoignaient clairement leurs préoccupations. Par exemple, ces entrepreneurs ont eu accès à l'expertise de spécialistes de renom dans les domaines de la propriété intellectuelle et des fusions/acquisitions.

De plus, les professionnels d'Investissement Desjardins possèdent une solide expertise financière et opérationnelle leur permettant d'assister les entrepreneurs dans la formulation de leurs stratégies d'affaires, dans le recrutement de gestionnaires et d'administrateurs de haut niveau et dans le développement et la poursuite des relations stratégiques avec des partenaires d'affaires et financiers.

| PAR SECTEUR | M\$ | % | # entreprises |
|-------------------------------|------|------|---------------|
| Industriel | 12,6 | 36,8 | 21 |
| Technologies de l'information | 8,5 | 24,9 | 12 |
| Santé et biotechnologies | 8,1 | 23,7 | 6 |
| Télécommunications | 3,6 | 10,5 | 3 |
| Coopératives | 1,4 | 4,1 | 3 |

| PAR RÉGION | M\$ | % | # entreprises |
|-------------------------|------|------|---------------|
| Montréal | 21,7 | 63,5 | 20 |
| Estrie | 5,6 | 16,4 | 7 |
| Québec | 3,3 | 9,6 | 7 |
| Bas-Saint-Laurent | 1,2 | 3,5 | 4 |
| Richelieu-Yamaska | 1,1 | 3,2 | 2 |
| Saguenay-Lac-Saint-Jean | 1,3 | 3,8 | 5 |

Diamants du Saint-Laurent UN FINANCEMENT TAILLÉ SUR MESURE

« L'accord de partenariat conclu avec Capital régional et coopératif Desjardins nous permet de poursuivre notre essor déjà bien engagé dans l'industrie de la taille de diamants. Avec cet investissement, nous sommes en mesure d'optimiser notre efficacité opérationnelle et notre performance en aménageant dans de nouveaux locaux plus sécuritaires pour nos employés et mieux adaptés pour répondre à la demande croissante des bijoutiers et des grossistes nord-américains. Ce financement nous permet également de rehausser notre compétitivité par l'enrichissement des compétences de notre main-d'œuvre. Somme toute, ce précieux partenariat assure la progression soutenue et rentable de nos activités pour les années à venir et contribue grandement à la diversification économique de la région de Matane. »

Fondée en 2000 à Matane, Diamants du Saint-Laurent se spécialise dans la taille de diamants haut de gamme. Recourant à des techniques de coupe avancées et à du personnel spécialisé, Diamants du Saint-Laurent propose à sa clientèle des diamants d'une rare qualité et de dimensions variées. La clientèle de Diamants du Saint-Laurent est composée de plus de 2 500 bijoutiers et grossistes répartis à travers l'Amérique du Nord.

James Ben-Oliel
Président directeur général
Diamants du Saint-Laurent

Coopérative Forestière des Hautes-Laurentides LE CAPITAL PATIENT POUR S'ÉLEVER À LA CIME DE SON SECTEUR

« Notre association avec un partenaire financier du calibre de Capital régional et coopératif Desjardins contribue à la progression soutenue et ordonnée de nos activités. L'engagement de Capital régional et coopératif Desjardins permet à la Coopérative Forestière des Hautes-Laurentides de poursuivre des travaux de planification forestière et d'aménagement de nouvelles routes, initiatives essentielles à l'élargissement de son bassin de clientèle mais malheureusement incompatibles avec le financement bancaire traditionnel. De plus, l'arrivée d'un expert financier au sein de notre conseil d'administration vient consolider l'expertise de notre équipe de direction qui peut ainsi optimiser la performance financière de la coopérative de manière à ce qu'elle puisse générer le maximum de valeur de ses activités. »

Fondée en 1978, la Coopérative Forestière des Hautes-Laurentides offre aux scieries une gamme étendue de services allant de la récolte du bois à la planification forestière, la sylviculture et la production de semis. La Coopérative Forestière des Hautes-Laurentides est également actionnaire, directement ou indirectement, de quatre compagnies forestières de deuxième et troisième transformation. Enfin, avec ses quelque 500 travailleurs, dont 298 sont membres de la coopérative, elle est de loin le principal employeur de la région de Mont-Laurier.

Daniel Morin
Président
Coopérative Forestière des Hautes-Laurentides

Phytobiotech

DES ATOMES CROCHUS POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES

« Nous sommes heureux de pouvoir compter sur le soutien d'un investisseur de la trempe de Capital régional et coopératif Desjardins pour assurer le développement de notre entreprise. Les fonds recueillis dans le cadre de la plus récente ronde de financement procurent à Phytobiotech les ressources pour compléter les investissements essentiels à la réalisation du véritable potentiel de sa plate-forme technologique et bonifier sa banque de molécules naturelles. De plus, les judicieux conseils de nature administrative et scientifique prodigués aux membres de la direction par le représentant de Capital régional et coopératif Desjardins siégeant au conseil d'administration de Phytobiotech contribuent à consolider les assises de la Société et à accroître son rayonnement dans son secteur d'activité. Par son implication stratégique dans Phytobiotech, Capital régional et coopératif Desjardins démontre clairement son engagement profond envers l'avancement des sciences de la vie pour le bien-être de la collectivité. »

Fondée en 1997, Phytobiotech inc. est une société biopharmaceutique axée sur la découverte, le développement et la commercialisation de nouvelles molécules d'origine végétale pour le traitement du cancer et des maladies infectieuses. La Société utilise sa plate-forme technologique exclusive afin d'accéder à l'importante diversité chimique du monde végétal et d'identifier de nouveaux produits pharmaceutiques prometteurs. Le siège social de la Société et ses laboratoires sont situés à Laval (Montréal), Québec.

Jean Archambault, Ph.D.
Président et directeur général
Phytobiotech inc.



Témoignages des Caisses QUAND LA VÉRITÉ EST BONNE À DIRE !

« Les Québécoises et Québécois peuvent réellement s'estimer chanceux de pouvoir investir dans un instrument de placement aussi novateur et flexible que l'action de Capital régional et coopératif Desjardins. Ayant pour mission de stimuler le développement économique du Québec, Capital régional et coopératif Desjardins permet à tout acquéreur d'actions, peu importe son taux marginal d'imposition, de bénéficier de substantiels crédits d'impôts au Québec représentant 50 % du montant investi, la souscription maximale annuelle étant de 2 500 \$. Ces économies peuvent à leur tour être réinvesties par l'investisseur dans d'autres instruments financiers favorables à l'accroissement ordonné de son patrimoine. En d'autres termes, investir dans des actions de Capital régional et coopératif Desjardins, c'est tirer le meilleur parti d'un portefeuille diversifié d'entreprises et de coopératives québécoises en croissance pour s'enrichir intelligemment. »

Madame Sara Falci
Directrice adjointe,
Caisse populaire Desjardins
Saint-Jean-de-la-Croix



« Il est facile de louer les mérites des actions de Capital régional et coopératif Desjardins qui jouissent d'un crédit d'impôt provincial exclusif à l'achat ainsi que d'un traitement fiscal avantageux à la disposition. À lui seul, le crédit d'impôt représente un rendement net après impôt de plus de 9 % si, au rachat, les actions valent le même prix qu'à leur acquisition. De plus, la période de détention minimale de sept ans qu'un investisseur doit respecter est inférieure à celle d'autres instruments financiers comparables, en tenant compte de l'âge de l'investisseur. D'autre part, en investissant dans les actions de Capital régional et coopératif Desjardins, un investisseur profite de l'expertise d'Investissement Desjardins, une équipe expérimentée de spécialistes de l'investissement, qui veille à accroître la valeur de son placement. Enfin, offertes annuellement en quantité limitée, les actions de Capital régional et coopératif Desjardins représentent un excellent moyen pour un investisseur de diversifier ses avoirs et de contribuer à l'essor de la collectivité québécoise. »

Madame Annie Bélair
Directrice,
développement des affaires
Caisse populaire Desjardins
de Granby/Bromont



LA POPULARITÉ CROISSANTE DE NOS ACTIONS...

Les actions de Capital régional et coopératif Desjardins ont gagné en popularité l'an dernier. En effet, au 31 décembre 2002, notre Société comptait quelque 72 105 actionnaires, soit plus du double des 35 357 inscrits à pareille date un an auparavant.

...ET LA PROGRESSION SOUTENUE DES SOMMES RECUEILLIES

À l'instar du nombre d'actionnaires inscrits, les sommes confiées à Capital régional et coopératif Desjardins par les investisseurs dans le cadre de sa campagne de souscription publique ont considérablement progressé en 2002 pour atteindre quelque 208,3 M\$, en hausse significative par rapport aux 79 M\$ récoltés en 2001.

Les épargnants ayant souscrit aux actions de notre Société ont investi en moyenne 2 315 \$ en 2002, soit une valeur légèrement inférieure à la contribution maximale de 2 500 \$ autorisée par la Loi. La souscription moyenne atteignait 2 236 \$ en 2001.

CARACTÉRISTIQUES DISTINCTIVES CONCURRENTIELLES

Divers éléments distinctifs fort avantageux et propres aux actions de Capital régional et coopératif Desjardins expliquent comment notre Société est parvenue à si bien tirer son épingle du jeu depuis sa création.

Les modalités établissant à seulement 500 \$ le montant minimum du premier achat, et à des multiples de 100 \$ les investissements subséquents, représentent un avantage certain faisant de l'action de Capital régional et coopératif Desjardins un véhicule de placement novateur et de qualité, accessible à tous les investisseurs.

Le crédit d'impôt de 50 % accordé par le gouvernement du Québec à tout épargnant investissant dans les actions de la Société constitue un autre facteur favorable à leur popularité. Les investisseurs y trouvent leur compte car, à lui seul, ce crédit d'impôt équivaut à un rendement annuel composé net d'impôt d'un peu plus de 9 % sur la période de détention obligatoire de seulement sept ans, en assumant qu'ils retrouvent la valeur nominale de leur investissement.

Enfin, n'affectant en rien les sommes pouvant être investies par un contribuable dans tout régime enregistré d'épargne retraite, l'achat d'actions de Capital régional et coopératif Desjardins représente une stratégie d'investissement hors REER judicieuse et fort attrayante pour les investisseurs à la recherche de placements complémentaires pour réduire davantage leur facture fiscale et faire fructifier prudemment leur patrimoine.

POSSIBILITÉ DE RACHAT

Capital régional et coopératif Desjardins est tenue de racheter une partie ou la totalité des actions d'un actionnaire, à sa demande, dans la mesure où :

- L'actionnaire en fait la demande par écrit à la Société dans les trente jours suivant la date de sa souscription.
- L'actionnaire détient les actions depuis au moins sept ans.
- L'actionnaire a reçu les actions en règlement d'une succession.
- L'actionnaire est atteint d'une invalidité mentale ou physique grave et permanente qui le rend inapte à poursuivre son travail.

Capital régional et coopératif Desjardins peut également procéder à l'achat de gré à gré d'une partie ou de la totalité des actions d'un actionnaire lorsque :

- L'actionnaire, ou encore son conjoint, n'a pas bénéficié de crédit d'impôt à l'égard de celles-ci.
- L'actionnaire a émigré de façon permanente du Canada.
- L'actionnaire est atteint d'une maladie grave.
- L'actionnaire a un urgent besoin de liquidités pour acquitter une dépense extraordinaire imprévue nécessaire à sa santé ou à celle d'une personne à sa charge ou encore pour remplacer un bien essentiel ayant été détruit ou gravement endommagé à la suite d'un sinistre pour lequel l'actionnaire n'a pas été indemnisé.

Le rachat ou l'achat par la Société, selon les critères mentionnés précédemment, peut entraîner des conséquences fiscales pour l'investisseur ou pour la personne à qui cette action aura été dévolue par succession.

Signe de l'excellent travail d'information accompli par les conseillers du réseau des caisses auprès des investisseurs, seulement 405 actionnaires ont demandé à la Société, en 2002, l'annulation de leur souscription à l'intérieur du délai de trente jours prévu dans sa Loi constitutive.

De plus, 115 autres actionnaires ont demandé un rachat partiel ou complet de leurs actions pour les autres motifs prévus dans la Loi ou dans sa politique d'achat de gré à gré.

Les affaires de la Société sont administrées par un conseil d'administration composé des personnes suivantes :

- 1 **Bruno Riverin** ⁽²⁾
Président du conseil d'administration de la Société,
Président et chef de l'exploitation,
Investissement Desjardins inc.
- 2 **Luc Chabot** ⁽²⁾
Président et directeur général de la Société
- 3 **Yves Lavoie** ⁽²⁾
Vice-président du conseil d'administration de la
Société et administrateur de sociétés
- 4 **Gilbert Beaulieu**
Secrétaire du conseil d'administration de la Société,
Directeur général, Caisse populaire de Vaudreuil
- 5 **Lorrain Barrette, FCA** ⁽¹⁾
Président, Caisse populaire Desjardins de la M.R.C.
de Rouyn-Noranda et administrateur de sociétés
- 6 **Raynald Bisson** ⁽¹⁾
Vice-président région Rive-Sud de Montréal,
Fédération des caisses Desjardins du Québec
- 7 **Évangéliste Bourdages** ⁽³⁾
Président, Groupe Ohméga inc.
- 8 **Pierre Brossard**
Premier vice-président
Affaires institutionnelles et
adjoind exécutif au président
du Mouvement, Fédération
des caisses Desjardins du Québec
- 9 **Pierre Gauvreau, FCA** ^{(2) *}
Directeur général,
Coopérative fédérée de Québec
- 10 **Luc Labelle, M.Sc.** ⁽³⁾
Président-directeur général,
Conseil de la coopération du Québec
- 11 **Olivier Lavoie** ⁽¹⁾
Enseignant, Séminaire Marie-Reine du Clergé
- 12 **Denise Verreault** ⁽³⁾
Présidente, Groupe maritime Verreault inc.
- 13 **Carole Voyzelle** ^{(2) *}
Présidente-directrice générale,
Parc technologique du Québec métropolitain

- (1) Membre du comité de vérification
(2) Membre du comité exécutif et du comité d'achat de gré à gré
(3) Membre du comité de déontologie
* Sortant de charge et rééligible à l'assemblée générale des actionnaires





Au cours de la dernière année, nous avons été invités à présenter Capital régional et coopératif Desjardins et décrire sa contribution active au développement économique des collectivités québécoises. Des actionnaires, des entrepreneurs et des intervenants locaux participaient à ces rencontres.

Plate-formes d'échanges dynamiques et concluants, ces rencontres tenues dans une vingtaine de localités du Québec, ont été couronnées d'un franc succès!



L'Internet, un véritable outil de communication

Au cours des derniers mois, une de nos priorités a été le développement de notre site Internet. L'objectif de ce projet visait la communication efficace d'une information riche et de qualité portant sur tous les aspects touchant notre Société. Beaucoup d'efforts y ont été consacrés pour en arriver, en décembre dernier, avec la mise en ligne de notre site Internet : www.capitalregional.com.

Ce site se veut un outil de communication complet, d'utilisation conviviale, conçu pour tous et accessible par tous. En plus d'expliquer Capital régional et coopératif Desjardins et ses réalisations par l'intermédiaire des nouvelles qui y sont publiées, l'accès au site permet de répondre aux questions pouvant être soulevées par nos actionnaires, les entrepreneurs et le public en général. On y retrouve de multiples thèmes dont la liste des entreprises auxquelles nous sommes associés, une rubrique couvrant le service aux actionnaires ainsi qu'une foire aux questions. À la fin février 2003, soit en quelques semaines seulement, notre site a été visité à plus de 5 000 reprises.



Revue de la situation financière



Cette revue de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Société est présentée afin de donner au lecteur un aperçu des changements importants survenus entre les résultats au 31 décembre 2001 et ceux au 31 décembre 2002 et doit être lue dans le contexte des états financiers de la Société et des notes afférentes présentés selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Avis est donné au lecteur que les résultats de l'exercice financier 2002 portent sur une période de 52 semaines (365 jours) en comparaison de seulement neuf semaines (57 jours) en 2001, année au cours de laquelle la Société a été lancée.

UN SUCCÈS SUR TOUTE LA LIGNE

Des progrès significatifs ont été réalisés sur plusieurs fronts en 2002.

Levée de fonds : La campagne de souscription s'est terminée avec un total de 208,3 M\$ au 31 décembre 2002 représentant une hausse de 163,5 % comparativement à 79,1 M\$ en date du 31 décembre 2001. Cette variation reflète la popularité grandissante dont jouit le véhicule de placement novateur qu'est Capital régional et coopératif Desjardins.

Parallèlement, le nombre d'actionnaires a plus que doublé passant de 35 357 à 72 105. Tout comme en 2001, la majorité des actionnaires ont acquis des actions pour une valeur de 2 500 \$, ce qui leur a donc permis de bénéficier du crédit d'impôt maximal de 1 250 \$ consenti au Québec, soit 50 % du montant souscrit.

Début des activités d'investissements : Dès le début de l'année 2002, la Société a amorcé ses activités d'investissements non garantis à impact économique québécois. Ainsi, la juste valeur des investissements dans les 45 entreprises et coopératives québécoises admissibles s'est chiffrée à 33,7 M\$ au 31 décembre 2002. Aucun investissement n'a été réalisé en 2001, année de lancement de la Société qui ne comportait que deux mois d'opération.

Gestion prudente et protection des liquidités : Dans un contexte de démarrage, il est essentiel de protéger le capital des investisseurs et d'assurer la disponibilité des liquidités. Les autres placements sous gestion ont progressé de plus de 119,0 M\$ en 2002 pour se chiffrer à près de 190,0 M\$ au 31 décembre dernier, comparativement à 70,5 M\$ en début d'exercice. Ces sommes ont été placées sur les marchés obligataire et monétaire.

Compte tenu de la conjoncture économique ayant prévalu l'an dernier, aucun placement n'a été réalisé sur les marchés boursiers.

Bénéfice net pour son premier exercice complet : Capital régional et coopératif Desjardins a terminé son premier exercice complet sur une note favorable en inscrivant un bénéfice net de 2,39 M\$. Ce résultat positif est en grande partie le fruit d'une gestion prudente et avisée des liquidités de la Société.

RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2002

BILAN

Investissements non garantis à impact économique québécois : Tous les investissements ont été réalisés au cours de l'exercice 2002. Par conséquent, aucune évaluation de la juste valeur des investissements n'a été effectuée à l'exception de ceux pour lesquels une nouvelle transaction ou des changements majeurs ayant affecté à la baisse la valeur de l'investissement sont survenus. Des investissements totalisant 24,4 M\$ complétés en 2002, la Société a reconnu une baisse globale de valeur non réalisée de 491 000 \$. Ce faisant, la valeur nette des investissements s'établissait à 23,9 M\$ en fin d'exercice 2002. Si l'on ajoute à ce montant les fonds engagés par la Société mais non déboursés qui totalisaient 9,8 M\$ en fin d'exercice, il en résulte que la juste valeur des investissements s'établissait à 33,7 M\$ au 31 décembre 2002.

Des investissements réalisés en 2002, environ le tiers était constitué de participations sous forme d'actions ordinaires, près de 43 % d'actions privilégiées et la balance, soit un peu moins de 24 %, de débentures non garanties et d'avances de fonds.

Autres placements : Depuis le début des opérations de la Société, ses liquidités ont été gérées de façon à protéger le capital des investisseurs. Au 31 décembre 2002, les sommes disponibles, totalisant près de 190 M\$, avaient été placées presque exclusivement sur le marché obligataire, dans des titres offrant une grande liquidité et un faible risque de crédit.

Plus de 80 % des titres sélectionnés à cette date offraient une garantie gouvernementale. En comparaison, les placements au 31 décembre 2001 étaient constitués uniquement de dépôts à terme.

Subventions non remboursables : Les subventions non remboursables de 10 M\$ provenant à parts égales du gouvernement du Québec et du Mouvement des caisses Desjardins ont été encaissées au cours de l'exercice 2002.

Par ailleurs, au cours du même exercice, la Société a modifié la méthode de comptabilisation des subventions non remboursables par rapport à celle utilisée en 2001. Ce changement a entraîné un redressement à l'exercice 2001 qui s'est traduit par la capitalisation des dépenses relatives au développement de logiciels en contrepartie d'une augmentation du solde des subventions non remboursables reportées. Ces modifications n'ont eu aucune incidence sur l'actif net, le bénéfice net et les flux de trésorerie de la Société pour les exercices terminés les 31 décembre 2001 et 2002.

Capital-actions : Forte de l'appui indéfectible des conseillers du réseau des caisses Desjardins et des nombreuses activités d'information menées par l'équipe du gestionnaire dans diverses régions du Québec, la Société est parvenue à considérablement augmenter son capital-actions qui comptait 20 832 862 actions au 31 décembre 2002, en hausse de 163,5 % par rapport à 7 905 450 actions à la fin de l'exercice 2001.

Actif net par action ordinaire : Les résultats positifs de l'exercice 2002 ont permis de dégager un actif net par action ordinaire qui s'établissait à 10,12 \$ au 31 décembre 2002, comparativement à 10,00 \$ au 31 décembre 2001.

RÉSULTATS

Produits : Au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 2002, les produits dégagés des activités ont atteint 7,9 M\$, comparativement à 1,6 M\$ pour l'exercice abrégé de 57 jours en 2001.

Les revenus provenant du portefeuille de placements pour l'année 2002 se chiffrent à 6,03 M\$ représentant 70 % des produits d'exploitation de la Société. Outre les revenus d'intérêts de 4,3 M\$ générés par ce dernier, l'expertise du gestionnaire a permis à la Société de réaliser des gains en capital de 1,7 M\$ sur la disposition de certains placements, ce qui a contribué à assurer la rentabilité de son exploitation en 2002.

Les revenus tirés des droits d'adhésion, lesquels sont exigés de tout nouvel actionnaire à l'ouverture de son compte, ont totalisé 1,6 M\$ en 2002, en hausse de 3,4 % par rapport à 1,5 M\$ en 2001. Cette variation reflète le rayonnement accru de la Société auprès des investisseurs québécois.

Charges : Les charges ont totalisé 4,4 M\$ en 2002 et sont essentiellement constituées des frais liés à l'exploitation et aux services rendus aux actionnaires. Ces charges ont été absorbées en partie par les subventions non remboursables accordées à la Société à raison de 3,0 M\$ en 2002 et de 1,8 M\$ en 2001.

La Société a tiré parti du privilège dont elle jouit de pouvoir compter sur la précieuse collaboration du Mouvement des caisses Desjardins pour optimiser son efficacité et accroître son avantage concurrentiel.

À ce titre, la gestion et l'exploitation complète des activités de la Société ont été confiées à Investissement Desjardins. Les honoraires de gestion de 4,8 M\$ encourus en 2002, représentent le principal élément affectant les frais d'exploitation de la Société.

De même, Fiducie Desjardins assume le rôle de fiduciaire. Ainsi, pour l'ensemble de l'exercice 2002, les services rendus par cette dernière se sont élevés à 1,17 M\$ et constituent 70 % des frais liés aux services aux actionnaires.

Bénéfice net par action ordinaire : Le bénéfice net du premier exercice complet de la Société s'est chiffré à 2,39 M\$ ou 0,19 \$ par action sur un nombre moyen pondéré de 12 473 600 actions en circulation en 2002, en comparaison de 23 000 \$ ou 0,01 \$ par action sur un nombre moyen pondéré de 3 952 725 actions en circulation en 2001.

Ainsi, malgré le climat de morosité qui affectait pour une troisième année consécutive le marché des capitaux, Capital régional et coopératif Desjardins est parvenue à dégager un rendement de 1,9 % en 2002.



Rapport de la direction

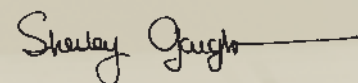
Le 24 janvier 2003

Les états financiers ci-joints et toute l'information contenue dans le présent rapport annuel sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration.

Les états financiers ont été dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada. Lorsqu'il était possible d'appliquer d'autres méthodes comptables, la direction a choisi celles qu'elle a jugées les plus appropriées dans les circonstances. Les états financiers comprennent des montants fondés sur l'utilisation d'estimations et sur les meilleurs jugements. La direction a établi ces montants de manière raisonnable afin d'assurer que les états financiers soient présentés fidèlement à tous égards importants. La direction a également préparé l'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel et s'est assurée de sa concordance avec les états financiers. La Société maintient des systèmes de contrôles internes comptables et administratifs. Ces systèmes ont pour objet de fournir un degré raisonnable de certitude que l'information financière est pertinente, fiable et exacte et que l'actif de la Société est correctement comptabilisé et bien protégé.

Le conseil d'administration est chargé d'assurer que la direction assume ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière et est l'ultime responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers. Le conseil s'acquitte de cette responsabilité principalement par l'entremise de son comité de vérification, formé d'administrateurs externes. Le comité rencontre périodiquement la direction ainsi que les vérificateurs externes afin de discuter des contrôles internes exercés sur le processus de présentation de l'information financière, des questions de vérification et des questions de présentation des informations financières, de s'assurer que chaque partie remplit correctement ses fonctions et d'examiner les états financiers et le rapport des vérificateurs externes.

Les états financiers ont été vérifiés au nom des actionnaires par les vérificateurs externes, PricewaterhouseCoopers s.r.l. Les vérificateurs ont librement et pleinement accès au comité de vérification.



Sherley Gough, CA
Chef de la direction financière

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires

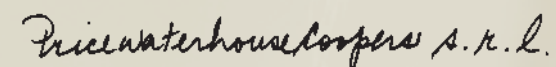
Le 24 janvier 2003

Nous avons vérifié le bilan de **Capital régional et coopératif Desjardins** (la « Société ») au 31 décembre 2002, les états des résultats, des capitaux propres et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date ainsi que le relevé des investissements non garantis à impact économique québécois au 31 décembre 2002. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2002 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Les états financiers de l'exercice initial de 57 jours terminé le 31 décembre 2001, avant leur redressement en vue de tenir compte de la modification comptable décrite à la note 2, ont été vérifiés par d'autres vérificateurs qui ont exprimé une opinion sans réserve sur ces états financiers dans leur rapport daté du 21 février 2002. Nous avons vérifié les redressements apportés à ces états financiers et, à notre avis, ces redressements sont, à tous les égards importants, appropriés et ont été correctement apportés.



PricewaterhouseCoopers s.r.l.
Comptables agréés


Bilans

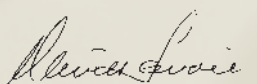
Aux 31 décembre

(en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et l'actif net par action ordinaire)

| | 2002 \$ | 2001 \$ (redressé note 2) |
|---|----------------|------------------------------------|
| Actif | | |
| Investissements non garantis à impact économique québécois | 23 910 | – |
| Investissements (se reporter au Relevé) | 9 819 | – |
| Fonds engagés mais non déboursés (se reporter au Relevé) | 33 729 | – |
| Autres placements (note 4) | 179 104 | 70 545 |
| Comptes débiteurs (note 5) | 4 292 | 20 484 |
| Espèces et quasi-espèces | 1 101 | 5 |
| Logiciels (moins l'amortissement cumulé de 420 \$; néant au 31 décembre 2001) | 2 080 | 1 582 |
| Impôts futurs (note 9) | 998 | – |
| | <u>221 304</u> | <u>92 616</u> |
| Passif | | |
| Subventions non remboursables reportées (note 6) | 5 015 | 8 008 |
| Comptes créditeurs et charges à payer (note 7) | 4 192 | 5 510 |
| Impôts sur les bénéfices | 1 358 | 21 |
| | <u>10 565</u> | <u>13 539</u> |
| Actif net | <u>210 739</u> | <u>79 077</u> |
| Capitaux propres | | |
| Capital-actions (note 8) | 208 328 | 79 054 |
| Bénéfices non répartis | 2 902 | 23 |
| Plus-value (moins-value) non réalisée | (491) | – |
| | <u>210 739</u> | <u>79 077</u> |
| Nombre d'actions ordinaires en circulation | 20 832 862 | 7 905 450 |
| Actif net par action ordinaire | 10,12 | 10,00 |

Approuvé par le Conseil,

 _____, administrateur

 _____, administrateur

Capitaux propres

Pour les exercices terminés les 31 décembre

(en milliers de dollars)

| | 2002 | | | 2001 |
|---|---------------------------|------------------------------------|---|---|
| | Capital- actions \$ | Bénéfices non répartis \$ | Plus-value (moins-value) non réalisée \$ | Capitaux propres \$ |
| Solde au début de l'exercice | 79 054 | 23 | – | 79 077 |
| Émission d'actions ordinaires | 129 274 | – | – | 129 274 |
| Bénéfice net réalisé au cours de l'exercice | – | 2 879 | – | 2 879 |
| Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée au cours de l'exercice | – | – | (491) | (491) |
| Variation nette au cours de l'exercice | <u>129 274</u> | <u>2 879</u> | <u>(491)</u> | <u>131 662</u> |
| Solde à la fin de l'exercice | <u>208 328</u> | <u>2 902</u> | <u>(491)</u> | <u>210 739</u> |
| | | | | 2001 |
| | | Capital- actions \$ | Bénéfices non répartis \$ | Capitaux propres \$ (57 jours) (note 2) |
| Solde au début de l'exercice | | – | – | – |
| Émission d'actions ordinaires | | 79 054 | – | 79 054 |
| Bénéfice net de l'exercice | | – | 23 | 23 |
| Frais relatifs à l'émission d'actions ordinaires, déduction faite des subventions non remboursables au montant de 144 000 \$ | | – | – | – |
| Variation nette au cours de l'exercice | | <u>79 054</u> | <u>23</u> | <u>79 077</u> |
| Solde à la fin de l'exercice | | <u>79 054</u> | <u>23</u> | <u>79 077</u> |

Résultats

Pour les exercices terminés les 31 décembre

(en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et le bénéfice net par action ordinaire)

| | 2002 \$ | 2001 \$ (57 jours) (redressé note 2) |
|---|-------------------|---|
| Produits | | |
| Produits réalisés | | |
| Intérêts sur les autres placements | 4 336 | 71 |
| Gain à la cession d'autres placements | 1 698 | - |
| Droits d'adhésion | 1 589 | 1 537 |
| Honoraires de négociation | 497 | - |
| Intérêts sur les débetures | 279 | - |
| Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée | (491) | - |
| | <u>7 908</u> | <u>1 608</u> |
| Charges | | |
| Frais d'exploitation | 5 265 | 2 749 |
| Services aux actionnaires | 1 684 | 548 |
| Taxe sur le capital | 63 | 85 |
| Amortissement | 420 | - |
| Subventions non remboursables (note 6) | (2 993) | (1 848) |
| | <u>4 439</u> | <u>1 534</u> |
| Bénéfice avant impôts sur les bénéfices | 3 469 | 74 |
| Impôts sur les bénéfices (note 9) | 1 081 | 51 |
| Bénéfice net de l'exercice | <u>2 388</u> | <u>23</u> |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires | 12 473 600 | 3 952 725 |
| Bénéfice net par action ordinaire | 0,19 | 0,01 |

Flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 31 décembre

(en milliers de dollars)

| | 2002 \$ | 2001 \$ (57 jours) (redressé note 2) |
|--|-------------------|---|
| Flux de trésorerie liés aux | | |
| Activités d'exploitation | | |
| Bénéfice net de l'exercice | 2 388 | 23 |
| Ajustements pour | | |
| Gain à la cession d'autres placements | (1 698) | - |
| Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée | 491 | - |
| Amortissement | 420 | - |
| Subventions non remboursables | (2 993) | (1 848) |
| Impôts futurs | (998) | - |
| | <u>(2 390)</u> | <u>(1 825)</u> |
| Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 10) | 16 211 | (14 953) |
| | <u>13 821</u> | <u>(16 778)</u> |
| Activités d'investissement | | |
| Investissements non garantis à impact économique québécois | (24 401) | - |
| Acquisition d'autres placements | (1 349 346) | (70 545) |
| Produit de la cession d'autres placements | 1 232 666 | - |
| Logiciels | (918) | (1 582) |
| | <u>(141 999)</u> | <u>(72 127)</u> |
| Activités de financement | | |
| Produit de l'émission d'actions ordinaires | 129 274 | 79 054 |
| Subventions non remboursables | - | 10 000 |
| Frais relatifs à l'émission d'actions ordinaires | - | (144) |
| | <u>129 274</u> | <u>88 910</u> |
| Variation nette des espèces et quasi-espèces au cours de l'exercice | 1 096 | 5 |
| Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice | 5 | - |
| Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice | <u>1 101</u> | <u>5</u> |
| Renseignements supplémentaires | | |
| Impôts sur les bénéfices payés | 333 | - |

Relevé des investissements

non garantis à impact économique québécois / Au 31 décembre 2002

(en milliers de dollars)

| Investissements non garantis | | | | |
|--|-----------------------|-------------------------|-------------------------|----------|
| Secteur d'activité | Actions ordinaires \$ | Actions privilégiées \$ | Débitures et avances \$ | Total \$ |
| Bas-Saint-Laurent | | | | |
| Aqua-Biokem BSL inc. | I | – | 200 | 200 |
| Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent | C | – | 183 | 183 |
| Gestion Arnold Gauthier inc. | I | – | 80 | 240 |
| Les Diamants du Saint-Laurent inc. | I | 292 | – | 292 |
| Total Bas-Saint-Laurent | | 292 | 343 | 915 |
| Estrie | | | | |
| 2754-1564 Québec inc. (Groupe Beaudry) | I | – | 101 | 101 |
| 9116-4509 Québec inc. (Plastiques Anchor Ltée) | I | – | 400 | 400 |
| Bois Biss-Beau inc. (Groupe Beaudry) | I | – | 139 | 379 |
| Camoplast inc. | I | 2 698 | – | 2 698 |
| Fivetricks inc. | I | – | 120 | 280 |
| IPS Thérapeutique inc. | S | – | 40 | 160 |
| Les Plastiques TPI inc. | I | – | 400 | 400 |
| Total Estrie | | 2 698 | 920 | 4 418 |
| Montréal | | | | |
| Aégera Thérapeutiques inc. | S | – | 1 000 | 1 000 |
| BioAxone Thérapeutique inc. | S | – | 522 | 522 |
| Coencorp Consultant Corporation | TI | – | 112 | 112 |
| Coopérative Forestière des Hautes-Laurentides | C | – | 950 | 950 |
| Groupe Documens inc. | TI | – | 667 | 667 |
| IndustryHub inc. | TI | – | 400 | 400 |
| KM Technologies inc. | TI | – | 267 | 267 |
| Lipso Systèmes inc. | TC | – | 300 | 300 |
| Logiciels StormMaker inc. | TI | – | 533 | 533 |
| LxSix Photonics inc. (anc. Viamode Photoniques inc.) | TC | – | 1 067 | 1 067 |
| Neks Technologies Inc. | I | 200 | 400 | 600 |
| Opendesk inc. | TI | – | 400 | 400 |
| Pensée et Mouvement Artificiels inc. | TI | 694 | – | 1 666 |
| Phytobiotech inc. | S | 2 000 | – | 2 000 |
| Ryshco Média inc. | TI | – | 200 | 200 |
| SDP Components inc. | I | – | 1 778 | 1 778 |
| Silonex inc. | TI | 800 | – | 800 |
| Technologies 20-20 inc. | TI | – | 1 000 | 1 000 |
| Technique d'usinage Sinlab inc. | I | – | 181 | 181 |
| Technologies Miranda inc. | TC | – | 833 | 833 |
| Total Montréal | | 3 694 | 3 570 | 15 276 |

Investissements non garantis

| Secteur d'activité | Actions ordinaires \$ | Actions privilégiées \$ | Débitures et avances \$ | Total \$ |
|--|-----------------------|-------------------------|-------------------------|----------|
| Québec | | | | |
| CO2 Solution inc. | S | – | 80 | 80 |
| DuponTrolley Industries inc. | I | – | 280 | 280 |
| Les Logiciels Dynagram inc. | TI | – | 364 | 364 |
| Matis inc. | I | 400 | – | 640 |
| MayaTeck inc. | I | 240 | – | 300 |
| Usital Canada inc. | I | – | 240 | 240 |
| Viridis Biotech inc. | S | – | 8 | 8 |
| Total Québec | | 640 | 668 | 1 912 |
| Richelieu Yamaska | | | | |
| Cogiscan inc. | TI | – | 560 | 560 |
| Rovibec inc. | I | – | 160 | 320 |
| Total Richelieu Yamaska | | – | 160 | 880 |
| Saguenay – Lac-Saint-Jean | | | | |
| 9020-4983 Québec inc. (Institut d'échafaudage du Québec) | I | 236 | – | 236 |
| Groupe Nova inc. | I | 320 | – | 320 |
| Les Luzernes Belcan du Lac-St-Jean inc. | C | 160 | 120 | 280 |
| Nature 3M inc. | I | 100 | – | 160 |
| Noxxent inc. (Institut d'échafaudage du Québec) | I | 4 | – | 4 |
| Total Saguenay – Lac-Saint-Jean | | 820 | 180 | 1 000 |
| Total au coût | | 8 144 | 5 841 | 24 401 |
| Plus-value (moins-value) non réalisée | | | | (491) |
| Fonds engagés mais non déboursés | | | | 23 910 |
| | | | | 9 819 |
| Juste valeur | | | | 33 729 |

Légende des secteurs d'activité : C : Coopératives, I : Industriel, S : Santé et biotechnologies, TC : Télécommunications, TI : Technologies de l'information
 Les ententes d'investissements non garantis à impact économique québécois peuvent comporter des clauses prévoyant des options de conversion et de rachat. Ces investissements ont tous été réalisés au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2002. Les débiteures et avances portent intérêt au taux moyen pondéré de 13,73 % et ont une durée moyenne résiduelle de 4,25 années.
 La répartition des investissements par secteur d'activité s'établit comme suit :

| Secteur d'activité | Investissements non garantis \$ | Fonds engagés mais non déboursés \$ | Total \$ |
|---------------------------------------|---------------------------------|-------------------------------------|----------|
| Coopératives | 1 413 | – | 1 413 |
| Industriel | 10 049 | 2 534 | 12 583 |
| Santé et biotechnologies | 3 770 | 4 330 | 8 100 |
| Télécommunications | 2 200 | 1 475 | 3 675 |
| Technologies de l'information | 6 969 | 1 480 | 8 449 |
| Total au coût | 24 401 | 9 819 | 34 220 |
| Plus-value (moins-value) non réalisée | (491) | – | (491) |
| Juste valeur | 23 910 | 9 819 | 33 729 |

Notes afférentes

aux états financiers / 31 décembre 2002 et 2001

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

1 Loi constitutive et mission, administration et investissements

Loi constitutive et mission

Capital régional et coopératif Desjardins (la « Société ») est constituée par une loi de l'Assemblée nationale du Québec (L.Q. 2001, chapitre 36) et est réputée avoir été constituée par dépôt de statuts le 1^{er} juillet 2001. La Société a commencé ses activités le 5 novembre 2001 et est une personne morale à fonds social ayant pour mission de :

- mobiliser du capital de risque en faveur des régions ressources du Québec (l'Abitibi-Témiscamingue, le Bas-Saint-Laurent, la Côte-Nord, la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, la Mauricie, le Nord-du-Québec et le Saguenay-Lac-Saint-Jean) et du milieu coopératif;
- favoriser le développement économique des régions ressources par des investissements dans des entités admissibles exploitant leurs activités dans ces régions;
- appuyer le mouvement coopératif dans l'ensemble du Québec par des investissements dans des coopératives admissibles;
- accompagner les entités admissibles dans leur démarrage et leur développement;
- stimuler l'économie québécoise par des investissements sur l'ensemble du territoire du Québec.

Administration

Les activités de la Société sont administrées par un conseil d'administration composé de 13 membres comme suit :

- 8 personnes nommées par le président du Mouvement des caisses Desjardins;
- 2 personnes élues par l'assemblée générale des actionnaires;
- 2 personnes nommées par les 10 membres nommés précédemment parmi les personnes que ces membres jugent représentatives des entités admissibles décrites dans la loi;
- le président et directeur général de la Société.

Investissements

La Société peut faire des investissements minoritaires avec ou sans garantie ou cautionnement dans des entités admissibles. Les entités admissibles comprennent une coopérative admissible et une société ou une personne morale qui exploite activement une entreprise dont la majorité des employés résident au Québec et dont l'actif est inférieur à 50 000 000 \$ ou l'avoir net est inférieur ou égal à 20 000 000 \$.

La Société peut investir jusqu'à 5 % de son actif (tel qu'il est établi sur la base de la dernière évaluation d'experts-comptables) dans une même entreprise ou coopérative admissible. L'investissement est généralement prévu pour une durée de cinq à huit ans. Ce pourcentage peut être porté jusqu'à 10 % pour permettre à la Société d'acquérir des titres d'une entité faisant des affaires au Québec mais qui n'est pas une entité admissible. Dans un tel cas, la Société ne peut, directement ou indirectement, acquérir ou détenir des actions représentant plus de 30 % des droits de vote pouvant être exercés en toutes circonstances.

Au cours de chaque exercice à compter de l'exercice débutant le 1^{er} janvier 2006, la part des investissements de la Société dans des entités admissibles qui ne comportent aucun cautionnement ou aucune hypothèque doit représenter, en moyenne, au moins 60 % de l'actif net moyen de la Société pour l'exercice précédent et au moins 35 % de ce pourcentage doit être investi dans des entités situées dans les régions ressources du Québec ou dans des coopératives admissibles.

2 Modification comptable

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2001, un montant de 1 582 000 \$, représentant le coût du développement de logiciels, a été enregistré à titre de dépenses et une portion équivalente de la subvention reportée a été comptabilisée à l'encontre de ces dépenses résultant en un effet nul sur le bénéfice net. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2002, la Société a modifié la comptabilisation de ces éléments de façon rétroactive avec redressement des chiffres comparatifs. Le redressement a consisté à capitaliser les dépenses mentionnées ci-dessus à titre de logiciels et à augmenter le solde des subventions non remboursables reportées d'un montant équivalent. Ces modifications n'ont eu aucune incidence sur l'actif net, le bénéfice net ainsi que sur les flux de trésorerie de la Société pour les exercices terminés les 31 décembre 2001 et 2002.

3 Principales conventions comptables

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus requiert l'utilisation de certaines estimations ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits et sur la présentation des actifs et passifs éventuels en date du bilan ainsi que sur les produits et les charges comptabilisés pour l'exercice présenté. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les estimations sont revues de façon périodique et si des ajustements sont nécessaires, ils sont portés aux résultats lorsqu'ils sont déterminés.

Investissements non garantis à impact économique québécois

Actions non cotées et débetures et avances

Les participations en actions non cotées et les débetures et avances sont inscrites à leur juste valeur déterminée selon les techniques d'évaluation appropriées comprenant, principalement, la référence à une ou des transactions sans lien de dépendance ou à des offres d'achat, la capitalisation du bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements représentatif et la capitalisation ou l'actualisation des flux de trésorerie.

Les hypothèses significatives tenues en compte dans l'établissement de la juste valeur peuvent inclure le taux d'actualisation ou de capitalisation, le taux d'escompte, le taux de rendement et la pondération des résultats prévisionnels.

Fonds engagés mais non déboursés

Les fonds engagés mais non déboursés représentent les investissements qui ont déjà été convenus et pour lesquels des sommes ont été engagées par la Société mais non encore déboursées à la fin de l'exercice.

Autres placements

Les autres placements consistent en des placements temporaires inscrits au moindre du coût et de la juste valeur, et en des obligations inscrites à leur coût non amorti, déduction faite de la provision pour pertes, s'il y a lieu. La juste valeur, présentée à la note 4, est calculée selon la valeur au marché, soit la valeur à la cote de fermeture à la date du bilan.

Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces se composent des soldes bancaires. Conformément à la pratique du secteur, les placements à court terme dont l'échéance est égale ou inférieure à trois mois sont exclus des espèces et quasi-espèces et classés dans les autres placements.

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

3 Principales conventions comptables (suite)

Logiciels

Les logiciels sont inscrits au coût et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois à cinq ans.

Impôts sur les bénéfices

La Société utilise la méthode du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les impôts futurs sont calculés sur la différence entre les valeurs fiscales et comptables des différents actifs et passifs. Le taux d'imposition en vigueur lorsque ces différences se résorberont est utilisé pour calculer l'impôt futur à la date du bilan. Les actifs d'impôts sont constatés lorsqu'il est plus probable qu'improbable que l'actif sera réalisé.

Constataion des produits

Gains et pertes à la cession de placements

Les gains et pertes à la cession d'investissements non garantis à impact économique québécois sont comptabilisés au moment de la vente et correspondent à l'écart entre le produit de disposition et le coût, sans égard à la plus-value (moins-value) non réalisée au cours d'exercices précédents, laquelle est renversée et prise en compte dans la variation de la plus-value (moins-value) non réalisée de l'exercice en cours.

Les gains et pertes à la cession d'autres placements sont comptabilisés au moment de la vente et correspondent à l'écart entre le produit de disposition et le coût.

Droits d'adhésion

Les droits d'adhésion sont comptabilisés lors de la première souscription d'un actionnaire et lors de la fermeture du compte par celui-ci.

Honoraires de négociation

Les honoraires de négociation sont comptabilisés lorsque leur encaissement est raisonnablement assuré.

Primes et escomptes

Les primes et escomptes sur les placements à échéance déterminée sont amortis selon la méthode du rendement effectif jusqu'à leur échéance.

Subventions non remboursables

Les subventions non remboursables reçues du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec et du Mouvement des caisses Desjardins sont portées aux résultats lorsque les dépenses afférentes sont engagées.

4 Autres placements

a) Les autres placements comprennent les éléments suivants :

| | 2002 \$ | 2001 \$ |
|--|----------------|---------------|
| Obligations | 187 206 | – |
| Placements temporaires | | |
| Dépôts à terme | 500 | 70 545 |
| Acceptation bancaire | 1 217 | – |
| | 188 923 | 70 545 |
| Moins les fonds engagés mais non déboursés | 9 819 | – |
| | <u>179 104</u> | <u>70 545</u> |

b) Répartition des placements par échéance

Obligations

Échéance

| | 2002 | | |
|---------------------|--------------------|---------------------|-------------|
| | De 1 à 5 ans \$ | Plus de 5 ans \$ | Total \$ |
| Coût non amorti | 103 430 | 83 776 | 187 206 |
| Valeur nominale | 100 000 | 78 500 | 178 500 |
| Juste valeur | 105 475 | 85 435 | 190 910 |
| Taux moyen effectif | 4,75 % | 5,49 % | 5,04 % |
| Taux moyen nominal | 5,44 % | 6,58 % | 5,94 % |

Le dépôt à terme et l'acceptation bancaire viennent à échéance en janvier 2003 et portent intérêt au taux de 2,70 % et 2,77 %, respectivement.

La juste valeur des placements temporaires au 31 décembre 2002 était approximativement égale à leur valeur comptable.

5 Comptes débiteurs

| | 2002 \$ | 2001 \$ |
|---|--------------|---------------|
| Souscriptions et droits d'adhésion à recevoir | 1 450 | 10 272 |
| Subventions non remboursables à recevoir | | |
| Mouvement des caisses Desjardins | – | 5 000 |
| Ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec | – | 5 000 |
| Intérêts à recevoir sur les autres placements | 1 879 | 71 |
| Taxes de vente à recevoir | 481 | 141 |
| Autres comptes débiteurs | 482 | – |
| | <u>4 292</u> | <u>20 484</u> |

Notes afférentes

aux états financiers / 31 décembre 2002 et 2001

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

6 Subventions non remboursables

Pour accélérer la mise en place de la Société et le développement de ses activités en région, le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec et le Mouvement des caisses Desjardins ont accordé à la Société, en parts égales, des subventions non remboursables totalisant 10 000 000 \$. Ces subventions permettent à la Société d'absorber à même ces sommes ses frais d'organisation et de mise en place et la mise sur pied d'un savoir-faire sectoriel permettant d'accompagner les entreprises et les coopératives dans leur démarrage et leur développement. Au cours de l'exercice, 2 993 000 \$ (1 992 000 \$ en 2001, dont 1 848 000 \$ comptabilisés aux résultats et 144 000 \$ aux bénéfices non répartis) de ces subventions ont été utilisés. Le solde de 5 015 000 \$ (8 008 000 \$ en 2001) a été reporté et présenté au passif du bilan.

7 Comptes créditeurs et charges à payer

| | 2002 \$ | 2001 \$ |
|---|--------------|--------------|
| Entités membres du Mouvement des caisses Desjardins | | |
| Frais de gestion | 2 015 | - |
| Autres frais d'exploitation | 556 | 984 |
| Services aux actionnaires | 1 178 | 324 |
| Logiciels | 313 | 1 701 |
| Frais de démarrage | - | 2 141 |
| | <u>4 062</u> | <u>5 150</u> |
| Autres | 130 | 360 |
| | <u>4 192</u> | <u>5 510</u> |

8 Capital-actions

Autorisé

La Société est autorisée à émettre des actions ordinaires et des fractions d'action ordinaire, sans valeur nominale, de façon à ce que le capital s'accroisse d'au plus 150 000 000 \$ par année, jusqu'à concurrence de 1 500 000 000 \$, participantes, avec droit de vote et droit d'élire deux représentants au conseil d'administration, rachetables sous réserve de certaines conditions prévues par la loi.

| | 2002 \$ | 2001 \$ |
|---|----------------|---------------|
| Émis et payé | | |
| 20 832 862 actions ordinaires (7 905 450 en 2001) | <u>208 328</u> | <u>79 054</u> |

Au cours de l'exercice, la Société a émis 12 927 412 actions ordinaires (7 905 450 en 2001) en contrepartie de 129 274 120 \$ en espèces (79 054 500 \$ en 2001).

Modalités de rachat

Une action ordinaire ou une fraction d'action ordinaire n'est rachetable par la Société que dans les cas suivants :

- à la demande de la personne qui l'a acquise de la Société depuis au moins sept ans;
- à la demande d'une personne à qui une telle action ou fraction d'action a été dévolue par succession;
- à la demande de la personne qui l'a acquise de la Société si elle lui en fait la demande par écrit dans les 30 jours de la date de souscription;
- à la demande d'une personne qui l'a acquise de la Société si elle est déclarée atteinte d'une invalidité mentale ou physique grave et permanente qui la rend inapte à poursuivre son travail.

8 Capital-actions (suite)

Par contre, la Société pourra acheter de gré à gré une action ordinaire ou une fraction d'action ordinaire dans les cas où la mesure est prévue par une politique adoptée par le conseil d'administration et approuvée par la ministre des Finances.

Le prix de rachat des actions ordinaires est fixé deux fois l'an, à des dates distantes de six mois, par le conseil d'administration de la Société sur la base de la valeur de la Société déterminée selon les états financiers vérifiés.

9 Impôts sur les bénéfices

Aux fins du calcul du revenu imposable au Québec, la Société est autorisée à déduire, pour une année d'imposition donnée, un montant n'excédant pas son revenu imposable pour l'année. Il s'ensuit que la Société n'aura aucun impôt à payer au Québec sur ses revenus.

La Société est assujettie à l'impôt fédéral sur ses bénéfices. De plus, l'impôt fédéral sur les bénéfices inclut l'impôt des grandes sociétés.

a) Les impôts sur les bénéfices se détaillent comme suit :

| | 2002 \$ | 2001 \$ (57 jours) |
|------------------|--------------|--------------------------|
| Impôts exigibles | 2 079 | 51 |
| Impôts futurs | (998) | - |
| | <u>1 081</u> | <u>51</u> |

b) Le taux réel d'imposition sur les bénéfices diffère du taux de base pour les raisons suivantes :

| | 2002 \$ | 2001 \$ (57 jours) |
|--|--------------|--------------------------|
| Impôts selon le taux d'imposition de base du Canada, 29,12 % | 1 018 | 21 |
| Impôt des grandes sociétés* | 88 | 30 |
| Écarts permanents entre le bénéfice avant impôts et le revenu imposable et autres éléments | (25) | - |
| | <u>1 081</u> | <u>51</u> |

* L'impôt des grandes sociétés est établi en fonction du capital employé au Canada par la Société.

c) Les impôts futurs comprennent les éléments suivants :

| | 2002 \$ | 2001 \$ |
|---|--------------|------------|
| Actifs d'impôts futurs | | |
| Subventions non remboursables reportées | 1 460 | - |
| Autres éléments | 143 | - |
| | <u>1 603</u> | <u>-</u> |
| Passifs d'impôts futurs | | |
| Logiciels | (605) | - |
| | <u>998</u> | <u>-</u> |
| Actifs d'impôts futurs, montant net | | |

Notes afférentes

aux états financiers / 31 décembre 2002 et 2001

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

9 Impôts sur les bénéfices (suite)

- d) L'achat d'actions de la Société donne droit à l'investisseur de recevoir un crédit d'impôt non remboursable, applicable à l'impôt du Québec seulement, pour un montant égal à 50 % de l'ensemble des montants souscrits annuellement, jusqu'à concurrence d'un crédit d'impôt de 1 250 \$.

10 Flux de trésorerie

La variation des éléments hors caisse du fonds de roulement s'établit comme suit :

| | 2002 | 2001 |
|---|---------------|-----------------|
| | \$ | \$ |
| | | (57 jours) |
| Diminution (augmentation) des comptes débiteurs | 16 192 | (20 484) |
| Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et charges à payer | (1 318) | 5 510 |
| Augmentation des impôts sur les bénéfices | 1 337 | 21 |
| | <u>16 211</u> | <u>(14 953)</u> |

11 Opérations entre apparentés

La Société est membre du Mouvement des caisses Desjardins. Dans le cours normal de ses activités, la Société a conclu des opérations avec d'autres entités membres du Mouvement des caisses Desjardins. Toutes ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange :

| | 2002 | 2001 |
|---|-------------|-------------|
| | \$ | \$ |
| | | (57 jours) |
| Résultats | | |
| Caisse centrale Desjardins | | |
| Intérêts sur les autres placements | 1 161 | 71 |
| Fédération des caisses Desjardins du Québec | | |
| Dépenses payées | – | 2 096 |
| Frais d'exploitation | 440 | – |
| Fiducie Desjardins inc. | | |
| Dépenses payées | – | 1 217 |
| Services aux actionnaires | 1 171 | 302 |
| Investissement Desjardins inc. | | |
| Dépenses payées | – | 978 |
| Frais de gestion | 4 827 | – |
| Mouvement des caisses Desjardins | | |
| Subvention non remboursable | 1 497 | 924 |
| Valeurs mobilières Desjardins | | |
| Intérêts sur les autres placements | 3 175 | – |
| Gain à la cession d'autres placements | 1 698 | – |
| Bénéfices non répartis | | |
| Mouvement des caisses Desjardins | | |
| Subvention non remboursable | – | 72 |

11 Opérations entre apparentés (suite)

| | 2002 | 2001 |
|---|-------------|-------------|
| | \$ | \$ |
| | | (redressé) |
| Bilan | | |
| Caisse centrale Desjardins | | |
| Acceptations bancaires | 1 217 | – |
| Dépôts à terme | 500 | 70 545 |
| Comptes débiteurs | 78 | 71 |
| Encaisse | 1 018 | 5 |
| Capital Desjardins inc. | | |
| Obligations | 15 485 | – |
| Fédération des caisses Desjardins du Québec | | |
| Comptes débiteurs | – | 5 000 |
| Logiciels | 701 | – |
| Comptes créditeurs et charges à payer | 742 | 2 253 |
| Fiducie Desjardins inc. | | |
| Comptes débiteurs | 1 450 | 10 272 |
| Logiciels | 1 379 | 1 582 |
| Comptes créditeurs et charges à payer | 1 204 | 1 633 |
| Fonds d'investissement Desjardins régionaux | | |
| Comptes débiteurs | 223 | – |
| Investissement Desjardins inc. | | |
| Comptes débiteurs | 117 | – |
| Comptes créditeurs et charges à payer | 2 116 | 1 264 |
| Mouvement des caisses Desjardins | | |
| Subvention non remboursable reportée | 2 508 | 4 004 |

Notes afférentes

aux états financiers / 31 décembre 2002 et 2001

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

12 Engagements

La Société a retenu les services d'Investissement Desjardins inc., une entité membre du Mouvement des caisses Desjardins, et l'a mandatée pour qu'elle assure la gestion et l'exploitation complète de la Société, conformément aux stratégies et objectifs approuvés par le conseil d'administration. La convention de gestion intervenue entre Investissement Desjardins Inc. et la Société est en vigueur pour un terme initial de dix ans, à moins que les parties ne conviennent d'y mettre fin d'un commun accord. Par la suite, elle sera renouvelée automatiquement pour des termes de cinq ans à moins que l'une ou l'autre des parties, sur préavis écrit d'au moins 18 mois, ne décide d'y mettre fin.

En vertu de cette convention, la Société s'est engagée à verser annuellement des honoraires de gestion équivalant à 3 % de la valeur nette moyenne annuelle des actifs de la Société, déduction faite de toutes sommes à payer pour l'acquisition de placements et du solde de la subvention non remboursable reportée. Ce pourcentage sera diminué à 2,5 % à compter de l'exercice de la Société suivant celui où la valeur nette des actifs aura atteint 750 000 000 \$.

La Société a confié à Fiducie Desjardins inc., une société du Mouvement des caisses Desjardins, les rôles de registraire et d'administrateur relativement aux transactions effectuées par les actionnaires. La durée de cette convention est de trois ans et deux mois à compter du 1^{er} novembre 2001 et elle sera renouvelée d'année en année aux mêmes conditions à moins d'un avis écrit contraire donné par l'une ou l'autre des parties 180 jours avant la fin d'un exercice.

13 Instruments financiers

La juste valeur des comptes débiteurs, des espèces et quasi-espèces, et des comptes créditeurs et charges à payer est comparable à leur valeur comptable en raison des courtes échéances en cause.

Le risque de perte lié au crédit pour les autres placements provient de la possibilité que la contrepartie à l'opération ne respecte pas ses engagements. La Société réduit ce risque en traitant uniquement avec la Caisse centrale Desjardins et Valeurs mobilières Desjardins, entités membres du Mouvement des caisses Desjardins.

14 Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés selon la nouvelle présentation adoptée pour l'exercice courant.

Renseignements

2^e assemblée générale annuelle de Capital régional et coopératif Desjardins

Palais des Congrès de Montréal
Vendredi 28 mars 2003 à 14 heures, salle 517

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS
Capital régional et coopératif Desjardins
2, Complexe Desjardins
C.P. 790, Succursale Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1B9
Tél. : 1 888 522-3222

REGISTRAIRE ET AGENT DE TRANSFERTS
Fiducie Desjardins
1, Complexe Desjardins
C.P. 34, Succursale Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1E4

VÉRIFICATEURS
PricewaterhouseCoopers s.r.l.,
comptables agréés

INSTITUTIONS FINANCIÈRES
Caisse centrale Desjardins
Valeurs mobilières Desjardins

VENTES DES ACTIONS DE CAPITAL RÉGIONAL ET COOPÉRATIF DESJARDINS
Réseau des caisses Desjardins

GESTIONNAIRE
Investissement Desjardins inc.
2, Complexe Desjardins
Bureau 1717
C.P. 760, Succursale Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1B8
Tél. : (514) 281-7131
Courriel : invdesj@invdesjardins.com

LES ENTREPRENEURS À LA RECHERCHE DE CAPITAL DE RISQUE PEUVENT S'ADRESSER À :
Investissement Desjardins
2, Complexe Desjardins
Bureau 1717
C.P. 760, Succursale Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1B8
Tél. : (514) 281-7131
Courriel : invdesj@invdesjardins.com

Bas-Saint-Laurent
681, boul. St-Germain, C.P. 2000
Rimouski (Québec) G5L 7E5
Tél. : (418) 723-4794
Sans frais : 1 866 723-4794
Courriel : fidbsl@invdesjardins.com

Estrie
1845, rue King ouest, bureau 110
Sherbrooke (Québec) J1J 2E4
Tél. : (819) 821-3220
Sans frais : 1 800 481-3220
Courriel : fidestri@invdesjardins.com

Québec
Édifige Le Delta 1
2875, boul. Laurier, bureau 650
Sainte-Foy (Québec) G1V 2M2
Tél. : (418) 654-2006
Sans frais : 1 888 654-2006
Courriel : fidqc@invdesjardins.com

Richelieu-Yamaska
2175, rue Girouard ouest, 2^e étage
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3A9
Tél. : (450) 261-1441
Sans frais : 1 866 261-1441
Courriel : fidry@invdesjardins.com

Saguenay-Lac-Saint-Jean
50, rue des Roses
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix (Québec)
G8G 1R6
Tél. : (418) 349-8981
Courriel : fidslsj@invdesjardins.com

St-Georges
1275, boul. Dionne
C.P. 124
St-Georges de Beauce (Québec)
G5Y 5C4
Tél. : (418) 227-7047

Neuf (9) autres places d'affaires seront ouvertes d'ici la fin de l'année 2003 pour mieux desservir le territoire québécois.

Ce deuxième rapport annuel de Capital régional et coopératif Desjardins a été réalisé sous la direction de la vice-présidence Affaires institutionnelles et la vice-présidence Finances et administration d'Investissement Desjardins inc.

CONCEPTION GRAPHIQUE ET PHOTOGRAVURE :
Pénéga communication inc.

PHOTOGRAPHIE :
Marc Bruneau
Guevremont Photographie

IMPRESSION :
Pénéga impression inc.

Ce rapport annuel est disponible sur le site Internet de Capital régional et coopératif Desjardins : www.capitalregional.com

Copies of the English edition of this Annual Report may be obtained upon request.



Offrir à nos

actionnaires



un rendement

incitant le



réinvestissement.



**Capital régional et
coopératif Desjardins**

2, Complexe Desjardins
C.P. 790, Succursale Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1B9
Téléphone : 1 888 522-3222
Télécopieur : (514) 286-7876

Internet : www.capitalregional.com